

VOYEZ COMME "CERTAINS" PENSENT S'EXONERER DE LEURS EXCES
EN MODIFIANT UNE PAGE D'ACCUEIL !!!

ET BIEN NON, LES FAMEUX "CONS" EXISTENT TOUJOURS...

Les derniers commentaires ont été archivés dans quoi de neuf page 8 du 30/06/2009 au
10/08/2009

Commentaires (72)

1. Mais... Le 08/08/2009 à 21:08

souvent les décideurs profitent justement de la période des vacances pour faire passer en
catimini (ça on connaît !) des décisions qui, en temps normal soulèveraient un tollé
général. Alors méfions-nous et restons vigilants.

2. Mensonge... Le 10/08/2009 à 10:46

Vu sur Vosges Matin ce jour, le compte-rendu du CM : "Construction de l'école et suivi des
travaux : la mission est confiée à l'architecte Patrice Leduc". Mensonge puisque sur le
"vrai" compte-rendu sa mission s'arrête à l'attribution des marchés et que le suivi doit
être fait par le maire et deux adjoints (qui doivent être, bien sûr, experts en bâtiment à
défaut de l'être en boulangerie pour l'un d'entre eux ! Une fois de plus on se fout de nous
!!!

3. Webmaster compte rendu du conseil du 28 juillet pour l'école Le 10/08/2009 à 12:18

En effet "Vosges Matin" que je n'ai pas lu ne semble pas relater la vérité sur ce
sujet, puisque la secrétaire désignée de la séance a écrit sur son site:

+CONSTRUCTION DE L'ECOLE. SUIVI DES TRAVAUX :

LA MISSION CONFIEE à l'architecte Mr Patrice LEDUC s'arrête à l'attribution du marché. Le CM
décide à l'unanimité que la commune sera maître d'oeuvre et maître d'ouvrage pour la
construction de l'école et charge le Maire de suivre l'exécution des travaux assisté de ses
adjoints (Pierre Jean CHANE et Jean Pierre THOMASSIN). Cette délibération est adoptée par 13
voix « POUR »

et 1 « ABSTENSION ».

Désopilant pour un journal local dit d'informations....Par ailleurs on peut se poser la
question suivante....Qui donc transmet ces informations erronées à "Vosges Matin"?
Disposant d'une correspondante locale, celle-ci, je pense devrait se charger de rétablir la
vérité....pour rester crédible envers la population de Soulosse.

Ne pensez pas que je m'en prends toujours à Jocelyne, mais dans ce cas il faut avouer ,
qu'elle est la mieux placée pour intervenir!

4. Le post 99 est il responsable du cafouillage médiatique? Le 10/08/2009 à 13:21

Dans son post n° 99, l'éditorialiste avait mentionné que " C'est vrai que peu de monde s'intéresse aux comptes rendus du CM de Soulosse...surtout qu'ils ne paraissent pas dans la Presse..."Pour une fois qu'un petit compte rendu parait - sûrement destiné à réparer les oublis traditionnels? - hélas il est travesti!

Pourquoi l'auteur a-t'il cru très malin de déguiser la vérité, en voulant faire croire que: "Construction de lécole et suivi des travaux. La mission est confiée à l'architecte Patrice Leduc"Alors que le Procès verbal de réunion stipule clairement : "LA MISSION CONFIEE à l'architecte Mr Patrice LEDUC s'arrête à l'attribution du marché." (cf vosges-matin de ce jour)

Si j'étais un tantinet méfiant, je dirais que ça renifle encore la manipulation à plein nez, hummm?

C'était quand même plus intéressant de noter le contenu complet de la délibération, que de s'attarder sur la désignation des délégués au projet d'aménagement de la Meuse et de ses affluents, qui est somme toute moins immédiat!

Ah politique de communication, quand tu nous tiens!!! C'est dans la fébrilité qu'on sombre dans les erreurs...

5. Webmaster remise en ligne du commentaire archivé Le 10/08/2009 à 14:47

Pour que votre post soit apprécié à sa juste valeur je remets en ligne le commentaire de l'éditorialiste que vous citez....

Et voilà la raison pour laquelle ce fieffé rusé de P.ROGER a fait dégager l'auditoire! C'est vrai que peu de monde s'intéresse aux comptes rendus du CM de Soulosse...surtout qu'ils ne paraissent pas dans la Presse...

Et bien dis donc! Avec des artistes comme ces trois gaillards là, je demande à voir la gueule de la nouvelle école, je suis sûr que je vais me pisser dessus de rigolade, mais pleurer comme une madeleine quand je verrai la facture que j'aurai à payer, comme tous les autres habitants...pour le piteux résultat final.

Je suis certain que pour réduire la facture, ils vont commencer par supprimer tout ce qui ne parait pas d'une nécessité absolue selon la vision du maire, comme peut être les toilettes, à partir du moment où on peut pisser dehors, ou alors l'électricité, si on peut remplacer les ampoules par les bougies, les accès handicapés, etc... Y'a qu'à voir comment la commune est gérée!

Sauf qu'ils ont quand même réussi à mettre le budget sérieusement dans le rouge avec leurs choix hasardeux! Et ça ils ne le crient pas sur les toits, on avait déjà rien, maintenant on a moins que rien!

C'est pour cette raison que P.ROGNER comptait absolument sur le fric de l'ANDRA: Pour réparer ses erreurs dues à sa mauvaise gestion et à sa mauvaise appréciation du présent... N'est pas golden trader tout un chacun!

Et vous pensiez, ô naïves sentinelles, que vous pourriez remuer ce conseil municipal de mollusques?

Décidément, vous avez tout faux!

Si j'ai bien compris, vous avez eu le loisir d'observer le grand courage de ce conseil municipal, son intellect très ouvert et ses capacités d'analyse, de réactivité et d'autonomie...?

Pauvres d'eux, quand P. OGRE leur dira d'aller se jeter dans la rivière, ils y fonceront comme un seul homme, car comme le soulignait l'un des plus anciens conseillers, "Si on n'avance pas, on recule!"

C'est vrai, accordons lui ce petit plaisir, car pour ce qui est de reculer, il s'y connaît le coquin! Mais dans le cas des choix du CM de Soulosse, et concernant la suppression en cascade des aménagements de la future école, ça me rappelle le sketch de Fernand Reynaud: "Ici on vend de belles oranges pas chères!".

Finalement, elle sera bien l'école sous les tentes de l'armée achetées aux Domaines et les gamins assis sur les troncs d'arbre récupérés dans la forêt communale!

On comprend mieux à présent pourquoi Patrique Le Roué a voulu écarter le petit peuple de la suite de la réunion...

Enfin pour en terminer avec ces états d'âme, je dirai que les sentinelles ont pris la bonne décision de laisser se dérouler la brocante de Madame VALENTIN.

Car c'est tellement vrai qu'elle agit bénévolement, et que les quelques ressources que cette manifestation amène au fonctionnement de son association sont impérativement nécessaires, qu'au vu des finances en rouge de la commune, ce n'est pas celle-ci qui aurait pu compenser le déficit de trésorerie occasionné par un blocage.

Merci à vous les sentinelles de votre compréhension, et merci aussi à Mme VALENTIN et son action en faveur de ses petits protégés.

6. Maître d'oeuvre et Maître d'ouvrage leçon N°1 Le 10/08/2009 à 15:17

Cliquez sur le lien...A découvrir les différents rôles à jouer pour nos 3 gaillards...Au fait sont ils rémunérés pour ça?

7. Une fois de plus...on nous endort... Le 10/08/2009 à 15:53

dormez tranquilles braves gens, le conseil municipal et le maire veillent à tout... pas besoin de sentinelles... mais gare au réveil quand il va falloir payer les factures de leurs c....s

8. C'est nouveau ! Le 11/08/2009 à 13:27

Recette:

Vous prenez 1 maire + 1 premierad-joint + 1 conseiller (non, non, c'est l'orthographe qui convient!) = La valeur en qualité et connaissances d'un architecte DPLG!

Voilà un bon moyen d'économiser les finances d'une commune.

Pourvu qu'il n'y ait pas de vice caché dans les constructions futures...Est ce que ça sera raisonnable d'y regrouper nos enfants?

Comment serons nous certains que le bâtiment et les installations remplissent toutes les conditions de sécurité optimum?

Les autorités peuvent elles accepter une telle substitution de contrôle et de responsabilité? Curieux, pour ne pas dire étrange...

Un parent d'élève inquiet.

9. Ben, voilà Le 11/08/2009 à 21:12

la bonne question... C'est sûr qu'il y aura des malfaçons dans la construction, surtout que les entreprises retenues auront des prix ras des paquerettes : ben oui quand y'a pas de sous on peut pas prendre les plus chères et donc, y'a pas de secret les bonnes prestations ça se paye ! La logique aurait été, avant de construire une nouvelle école, de faire une étude démographique pour savoir quel potentiel d'enfants on peut attendre. C'est sûr que c'est pas les retraités qui vont faire des gosses et la commune compte une majorité écrasante de gens de plus de 40 ans. Peut-être devrait-on mettre au courant le préfet ou du moins demander à ses services quelle est la réglementation au sujet des maitrises d'oeuvre de bâtiments publics ? a suivre...

10. Joël. B. Le 13/08/2009 à 08:24

Je rentre de vacances et je vois que c'est calme sur ce site, mais je viens de relire le commentaire du 10/8 remis en ligne par le webmaster, et bien il n'y a rien à ajouter, ce n'ai que la pure vérité, quand à la brocante, je n'étais pas trop pour le blocage, ayant donné de mon temps pendant quelques années, je connais le mal que tous les bénévoles se donnent pour que celle-ci soit réussie et les mercredis récréatifs ont besoin de l'argent récoltés pour poursuivre leurs activités, alors Jocelyne, je te souhaite ainsi qu'à ton équipe bon courage et bonne brocante.

11. Pierre-Jean Bourion Le 13/08/2009 à 10:18

Bravo Joël, j'admire ton caractère et ton absence de rancune. C'est toi qui a raison, mais ce n'est pas toujours facile. A tous les fins utilisateurs de Google et autres Wikipedia (moi ça m'em.....) Pouvez-vous rechercher s'il existe une procédure pour obtenir un audit, par la cour des comptes concernée sur l'état de la trésorerie de la commune. Peut être tout simplement auprès de la perception qui, je crois gère les comptes communaux?

12. Un Golden trader loin du compte..... Le 13/08/2009 à 10:35

Allez pour le plaisir résumons le budget pour la nouvelle école:

Coût de l'école: 1 271 230 € ht

Subventions : 732486 €

Reste à financer: 538744 € (auto financement de la commune)

Dont 300 000 € de crédit sur 20 ans.

Il reste donc 238 744 € à trouver!

Notre Golden Trader compte sur la vente de l'ancienne école au prix de 200 000 €! Au prix de l'immobilier d'aujourd'hui on croit rêver! Qui va mettre cette somme pour acquérir cette bâtisse qui n'est pas adaptée pour y faire des logements dont le coût de réalisation serait plus onéreux que le prix d'achat? Compter sur une entreprise qui voudrait s'y installer avec des accès dangereux sur la route principale? Quelle belle utopie ce budget! Sans nul doute le contribuable va encore trinquer! et comme le soulignait le post remis par le webmaster à voir la configuration et les aménagements de la future école avec une enveloppe financière limitée!

13. Claude Philippe merci pour la maison de retraite..... Le 13/08/2009 à 16:27

Fidèle aux abonnés absent et muet depuis la crise des FA-VL sur notre commune, celui-ci avait promis à notre Golden Trader la construction d'une maison de retraite....

Belle promesse en l'air.... cliquez sur le lien et vous découvrirez que la situation n'est plus pareille.... et oui chers Tamalous sur Soulosse vous avez 2 choix...

Une cure de rajeunissement avec l'ancienne école pour 200 000 € ou la résidence Tamalous pour 104 800€ les 64 m2 avec animations!

Vas bientôt falloir changer les plaques numéralogiques des voitures ce ne sera plus 88 mais Neuilly dans le 92 !

Merci Mr le Conseiller Général et nos élus !

14. Réponse au N°12 Le 13/08/2009 à 19:13

Petite précision quant aux subventions pour la future école : conseil général 274 882 euros (l'arrêté est paru) et l'Etat 457 604 euros "en attente d'arrêté", ce qui veut dire que ce n'est pas encore sûr... D'autant plus que comme l'avait souligné le maire "quand il y a

financement de l'Etat le conseil général ne finance pas mais comme je suis bien avec le conseiller général, le département nous finance". Mais d'ici à ce que le contraire s'applique... si il y a financement du département, y aura-t-il forcément financement de l'Etat ??? à suivre, encore une fois !

15. Plutôt satisfait... Le 13/08/2009 à 20:12

Je viens de découvrir avec plaisir le projet de la Société FERRY de Soulosse. Au moins les acquéreurs pourront être certains d'une chose, c'est que la construction de ces petits pavillons sera supervisée par de vrais professionnels dans lesquels on peut être confiants, et dont la réputation n'est plus à faire. Et bien dites donc, on l'a échappé belle avec la maison de retraite sur le plateau, nous les vieux...Heureusement que le triumvirat municipal des experts n'interviendra que pour le choix des ampoules des réverbères! Quoique, même là il y a aussi du souci à se faire, ben oui les veilleuses ça existe!

16. Webmaster Le 14/08/2009 à 11:18

Vous avez raison de souligner le côté professionnel de la Société Ferry de Soulosse, qui sans aucun doute construira ces pavillons dans le respect des normes en vigueur. J'aimerais penser qu'il en sera de même pour la nouvelle école, mais "le triumvirat municipal des experts" que vous citez... me laisse perplexe. Le Maire comptait beaucoup sur la participation de l'Andra pour cette réalisation et n'a pas révisé son budget, ce qui fait que pour joindre les deux bouts, relève de l'utopie si l'on prétend assurer toutes les normes. D'autre part l'Andra ne peut revenir sur sa réponse négative faite à Soulosse sans se voir assigner au Tribunal Administratif. C'est un point positif pour nous, fervents défenseurs de la qualité de vie dans notre commune. On est en droit de se poser la question suivante...Etait-il nécessaire de se précipiter dans la construction d'une nouvelle école avec un tel budget sans risquer de mettre la commune dans un désastre financier ?

17. [url]et bé ![/url] Le 14/08/2009 à 17:48

Novelle mission imposée par le maire de Soulosse à ses conseillers:
ALLEZ ET PROCREEZ !!!
C'est un ordre, y'en a besoin pour assurer le remplissage de la future école!
Et qu'ça saute!

18. mauvaise foi du webmaster Le 15/08/2009 à 03:32

Je ne vois pas pourquoi les entreprises qui construiront l'école (la société Ferry justement !) mériteraient moins de considération que la construction de pavillons par la même entreprise. Sà preuve, quand même, votre mauvaise foi envers le maire de Soulosse, qui ne demande qu'à épargner les deniers des contribuables, dont les vôtres.

19. Webmaster.....Merci Vosges Matin Le 15/08/2009 à 09:40

Dans son édition du 14 août Vosges Matin a rectifié et mis en page les informations réelles sur le projet de la construction de la nouvelle école.

20. On se lève tôt et de mauvaise humeur.....pour préparer la brocante Le 15/08/2009 à 10:26

Me voilà classé comme les gens de mauvaise foi...[b]Ce n'est pas moi qui a donné des informations éronnées à Vosges Matin et qui vient de recevoir de sa part un pan pan cul pour son rectificatif![/b]Il faut bien lire mes articles et je vous mets au défi de trouver que j'ai écrit cela sur la Socité Ferry dont j''ai rappelé le côté professionnel...Encore une fois vous écrivez n'importe quoi...Alors après la fessée de Vosges Matin,voici la fessée du Webmaster!

Je connais votre admiration sans faille pour notre Maire mais je vous trouve bien optimiste sur celui qui veut nous faire économiser nos deniers avec un budget aussi serré! L'avenir nous montrera si vous aviez raison...Malgré la mauvaise foi dont vous m'accablez, je vous souhaite une réussite pour votre brocante et vous prie à l'avenir de respecter et ne pas déformer mes écrits.

21. Et hop là ! Le 16/08/2009 à 13:05

Oui, hop là! Encore une étourderie réparée!

On commence maintenant à y être habitués, étourderie, oubli involontaire ou rétention d'informations?

Quoiqu'il en soit, nous sommes agréablement surpris et ravis que ce soit l'entreprise FERRY à qui est attribué le marché de la construction de l'école...

Justement compte tenu de la qualité de ses prestations, on peut logiquement espérer que l'entrepreneur ne se laissera pas aller aux coupes sombres dans le projet, telles qu'imaginées par le maire pour rogner le plus possible le budget.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour le dire aux citoyens, bande de petits cachottiers, hummmm?

22. réponse au N° 18 Le 16/08/2009 à 21:07

On va peut-être quand même attendre un peu pour remercier le maire d'épargner les deniers publics... on en reparlera dans quelques années si nos impots locaux et autres taxes d'habitation n'ont pas augmenté ! Wait and see diraient les anglais...

23. Pierre-Jean BOURION Le 17/08/2009 à 10:12

Vous êtes peut être surpris, mais moi je suis effaré qu'on connaisse déjà le nom de l'entreprise avant tout appel d'offre?

24. WebmasterUne troisième fessée en préparation.... Le 17/08/2009 à 11:35

Bien dit PJ Boubou....Pourtant toutes les précautions avaient été prises....Evacuation des Sentinelles lors du dernier conseil,rappel des titres en catimini dans une piece annexe pour un conseiller....Le secret devait être bien gardé....

Le premier article dans Vosges Matin que l'on avait tronqué....Plaisanterie qui ne nous a pas échappée...Dont le rectificatif avec sans doute la fessée qui suit pour notre correspondante....Qui de sûrçoit essaie de transformer mes écrits sur le site voir posts N°18 et 20 et la seconde fessée....

Et maintenant cerise sur le gateau la groupie du " triumvirat municipal des experts" nous donne le nom d'une Société retenue pour la construction de la nouvelle école sans qu'aucun appel d'offre soit passé!Bien que nous apprécions cette société pour la qualité de ses prestations, il était un peu tôt de l'annoncer je pense!Car il ne faut pas oublier que cette mission était confiée à l'architecte Patrice LEDUC.

Question?

Notre roi maire de Soulosse est il devenu duc grand maitre de la passation des marchés?
Une chose est certaine le duc et le roi vont user du martinet pour la fessée de la grande
groupie pêcheresse des indiscretions!

25. Appel d'offres Le 17/08/2009 à 11:51

L'appel d'offre est passé dans Vosges Matin au mois de juin, je ne sais plus à quelle date
exactement, je dirais entre le 15 et le 25 environ.La procédure a été respectée, mais je
n'ai pas fait attention à la date d'ouverture des plis

26. Re-Appel d'offres Le 17/08/2009 à 14:10

Lors de la réunion du CM du 15 juin 2009, une partie de l'ordre du jour y a été consacré:
"Appel d'offres construction du groupe scolaire : le CM décide à l'unanimité de lancer les
appels d'offres concernant la construction d'un groupe scolaire, et autorise le Maire à
passer les annonces légales."
Par contre, je ne vous dirai pas la suite, tra la la lalèreuuhhhh !!!

27. Souci d'objectivité, par Le Webmaster et les Artisans du site. Le 17/08/2009 à 18:56

Il apparait urgent que le Conseil Municipal précise dans quel cadre l'attribution du marché
du Groupe Scolaire a été décidée.
A toute fin de lever les doutes et les questions posées par nos lecteurs, depuis la parution
du post n° 18, en date du 15 août 2009, où l'auteur délivre une information susceptible de
diviser encore une fois notre village.
D'avance , Merci.

28. Webmaster Le 20/08/2009 à 09:05

Bien reçu vos différents posts concernant la photo de notre page d'accueil,nous l'avons
changée,cherchez l'erreur....

29. Paranoïaque-Vulgaire-Egocentrique..Voilà la nouvelle Elophine... Le 20/08/2009 à 09:42

La brocante étant passée,Elophine nous dévoile sa vraie personnalité qui n'a plus rien à
voir avec ce qu'elle prétendait être.
Je vous laisse apprecier son article...
A compter du 02 août dans un souci de qualité de vie et de démocratie dans notre village
nous avons décidés de nous conduire en responsables ne voulant pas tout mélanger et de ne
pas bloquer les accès à la brocante,nous en avons aujourd'hui les remerciements...
Je suis surpris par son égocentrisme,non par ces différents rappels sur ses fonctions de
Présidente d'associations,mais par la validation du commentaire N°3 sur sa page la brocante
2009 ou elle nous dévoile que son site est bien le site officiel de la Mairie de Soulosse "
le bulletin municipal remplacé ..."
Je vais donc contacter notre maire pour lui demander s'il autorise que le site officiel de
la commune de Soulosse traite les gens de pensées différentes de la sorte.

30. Bien vu.. Le 20/08/2009 à 10:19

les clones de Mr le Maire, une seule tête pensante pour tout le conseil...c'est tout à fait ça !

31. elophine.. Le 20/08/2009 à 11:06

tu nous saoules avec tes rengaines, on croirait qu'il n'y a que toi qui fait quelque chose sur la commune, mais tu le veux bien et je te soupçonne de vouloir aussi avoir un jour ta rue ou une statue sur la commune, comme ton gourou ! Dommage qu'on n'ait pas le centre d'enfouissement, il aurait pu s'appeler "poubelle Valentin-Roger" !

32. Elophine bis Le 20/08/2009 à 12:14

encore une fois elle a perdu une belle occasion de se taire. Déverser tant de haine sur ceux qui ne pensent pas comme elle (heureusement qu'il y en a !) n'est pas à son honneur. Mais bon, on ne découvre rien, on savait déjà à quoi s'attendre.

33. Quelle tristesse! Le 20/08/2009 à 18:36

J'en suis tombé sur le postérieur: Moi qui trouvais que de temps à autre Mme Valentin avait quelques raisons d'estimer que, par ci par là elle subissait des réflexions désobligeantes... Et je la soutenais volontiers face à des railleries imméritées. Et bien dites donc, chapeau bas, le vernis vient de craquer! C'est sûr qu'elle a dû redouter jusqu'au bout un souci imprévu dans l'organisation de son vide-grenier habituel, mais là elle outrepassait honteusement les limites dans lesquelles doit se cantonner une personne censée être bien élevée, qui se veut la représentante des habitants, et de surcroît honorée de la confiance que lui accorde le quotidien Vosges-Matin. Je fustige ce comportement débile, ces torrents de haine et de bêtise qu'elle vient de déverser, et je boycotte dès demain la lecture de tout texte émanant de sa plume, ainsi que toute participation financière ou matérielle à une de ses actions, tant qu'elle ne présentera pas ses regrets et excuses de s'être laissée emportée ainsi.

Un habitant outré

34. Démission Le 21/08/2009 à 11:06

Voilà ce qu'il faut qu'elle fasse, mme Valentin, démissionner : elle accumule bourdes sur bourdes, déjà le vote favorable aux favl, l'indiscrétion sur l'attribution du marché de l'école alors que ce n'est pas passé en conseil municipal (ou alors en catimini comme d'habitude, mais ça doit être dans un compte-rendu à la disposition du public), et maintenant les insultes à une partie de la population, dont peut-être quelques uns de ses électeurs (qui doivent s'en mordre les doigts). La coupe est pleine ! Elle a un devoir de réserve en tant que conseillère municipale qu'elle semble ignorer totalement et c'est absolument intolérable, donc la solution c'est la démission !

35. Webmaster...Une critique constructive? Le 21/08/2009 à 11:18

Bien placé pour voir le flux des voitures qui accèdent au parking de la brocante, quelques idées pour limiter l'engorgement de la rue de la Villion.

Un sens unique serait approprié pour cette occasion.

Signaler aux camping caristes que l'accès y est fermé ce jour là.

36. Webmaster....Infos sur réponse pas de session sur le site..... Le 22/08/2009 à 10:17

Amis lecteurs,

En effet, j'ai remarqué qu'après acceptation du code de sécurité" combien font tant +tant" pour transmettre vos posts, votre ordinateur affichait la réponse suivante " vous n'avez pas de session"

Cela ne vient pas de nous mais certainement d'un bug informatique sur E-Monsite.

Je vous conseille la méthode suivante pour ne pas perdre ou retarder votre commentaire:

Avant de cliquer sur envoyer, faites un copié de l'intégralité de votre texte à l'aide de la touche droite de votre souris. Si la réponse suivante apparaît " pas de session" recommencez l'opération en faisant cette fois un collé de votre texte et cliquez sur envoyer après validation du champ de sécurité.

J'espère avoir répondu à vos doléances.

37. De Pierre Jean BOURION...suite à pas de session.... Le 22/08/2009 à 10:22

Non pas "pan pan cucul" pour moi, mais pour Vosges Matin qui a coupé là où il ne fallait pas, voici l'intégralité de mon envoi. Votre webmaster se croit obligé d'en ajouter, grand bien lui fasse, mais il me semble un peu prétentieux de vouloir aussi me faire "pan pan cucul" comme il dit. je ne suis ni son employée, ni sa copine. {Titre}Construction de l'école et suivi des travaux {Début de Texte}Dans le compte rendu du conseil municipal il fallait écrire toute la phrase pour plus de clarté et d'information : «La mission confiée à l'architecte Patrice Leduc s'arrête à l'attribution du marché. Le CM décide à l'unanimité que la commune sera maître d'oeuvre et maître d'ouvrage pour la construction de l'école et charge le Maire de suivre l'exécution des travaux assisté de ses adjoints (Pierre Jean Chané et Jean Pierre Thomassin). Cette délibération est adoptée par 13 voix « pour » et 1 « abstention».» Non, ce n'est pas votre correspondante qui a volontairement omis certaine disposition prise par le conseil municipal, mais bien un manque crucial de place dans votre quotidien. Inutile pour autant de décharger à boulets rouges vos commentaires sur un certain site internet juste bon à semer la zizanie. Je viens de recevoir ce courriel et j'étais prêt à y répondre d'une manière fort civile quand mon attention a été attirée par les textes parlant de "l'indélicatesse" de Madame Valentin, je suis allé sur le site "non officiel" de la mairie ou plutôt du maire car c'est à lui et lui seul due va toute la vénération de Madame Valentin, ce qui fait qu'elle n'en a plus pour les autres. Pour expliquer mon écoeurement, je tiens à préciser que j'ai demandé audience à madame Valentin qui m'a fait visiter le centre d'accueil des mercredi et après cette visite, je lui ai dit que j'oeuvrerais pour qu'on ne sabote pas la brocante. Elle m'avait d'ailleurs précisé qu'en toute indépendance vis à vis de la mairie, si la brocante ne finançait plus les mercredi ce serait la mairie et bonjour nos impôts? Vive l'indépendance. Je me reconnais donc comme un CON vissé sur mon ordinateur et qui sème la zizanie dans Soulosse. Mais qui m'a fait descendre de ma colline? La décision irrévocable et sans remise en cause possible, du maire et de ses bénis oui oui d'accepter, pour des sous, l'enfouissement des FA-VL. Madame Valentin comme le disent ses nombreux (au moins deux) supporters sur le bulletin municipal édité par madame Valentin est soutenue et bien et moi je demande à vérifier l'unanimité de ce soutien en demandant une consultation populaire et nous verrons la suite

38. Webmaster...Tiens on nous imite? Le 22/08/2009 à 10:46

Réponse au pan pan cucul

je cite la phrase de ma non employée ni de ma copine....

" Pour que tous ensemble nous avancions sans avoir à recevoir de leçons de deux ou trois

personnages infatués, haineux, tapis derrière leur ordinateur, occupés à traquer le vice de forme, la parole non adéquate, triturant point et virgule pour dénicher l'idée, le peut être." Ben quoi je croyais que c'était réservé aux cons? Alors de l'autre côté on veut nous imiter? On cherche aussi la parole non adéquate?

Résumé de la définition de "CON" sur Soulosse...

Toutes personnes qui tiennent à la qualité de vie sur notre commune en s'opposant à divers projets comme la création d'une porcherie industrielle, d'un poulailler industriel, d'un centre d'enfouissement radioactif, et de pensées différentes de Jocelyne Valentin.

Pour en revenir à l'histoire de l'article sur Vosges Matin....Je veux bien encore croire que le quotidien par manque de place n'a pas mis le reportage au complet mais nous n'aurions pas attiré l'attention sur ce manque, je ne suis pas certain que l'article aurait été remis dans son intégralité par notre correspondante!

PJ Boubou à vérifier avec tes sources...

39. ou ? quand ? comment ? Le 22/08/2009 à 11:00

Jean Marie et les Artisans pouvez vous vous renseigner sur le lien que je vous transmets car personnellement je n'ai rien trouvé sur le net! D'avance merci.

D'accord aussi avec Mr Bourion sur l'unanimité du soutien à Jocelyne par consultation populaire... De ce fait elle pourra constater que les nouveaux habitants ont aussi leur mot à dire....!

40. On veut nous faire pleurer... Le 22/08/2009 à 14:01

Si la brocante avait été bloquée, exit les mercredis récréatifs et le centre aéré... pas tout à fait car le centre aéré est agréé par Jeunesse et Sport, accepte les bons de vacances de la CAF, donc est forcément subventionné par ces derniers... et ça, on se garde bien de nous le préciser !

41. en accord avec le n°39 Le 22/08/2009 à 16:56

Oui, cher collègue lecteur, merci de mettre le doigt sur cette bizarrerie que j'avais aussi remarquée, un lien qui n'a aucune correspondance avec le sujet évoqué... si ce n'est qu'on peut y voir le rédacteur (trice!) toujours aussi aimable, qualifier les opposants au projet de stockage des déchets nucléaires, de "poignée d'enragés"!

Les signataires de la pétition vont une nouvelle fois apprécier toute la délicatesse de la sympathique Fifine !

42. Webmaster....Réponse aux N° 39 et 41 Le 23/08/2009 à 10:12

Tout comme vous je n'ai rien trouvé sur le net concernant cet article "de la gestion de la tornade 2007 citée et montrée en exemple national"

J'ai posé la question à Patrick Roger notre maire qui ne n'est pas au courant de ce fait et qui m'a réaffirmé que le site de Jocelyne n'était pas du tout le site officiel de la mairie (celle-ci n'en disposant pas) et que la détentrice du site en assumait seule la responsabilité. Par ailleurs dans un souci d'objectivité je dois signaler que pour la construction de la nouvelle école, certains lots ont déjà été attribués selon ses dires.

Comme à l'habitude cette rencontre avec Patrick a été très cordiale, malgré nos divergences, il a même avancé l'idée d'une fête de quartier, ce qui devrait faire réfléchir ceux qui nous traitent de cons...

et pour finir "il oeuvrait en expert" pour la commune en réalisant lui même des soubassements pour les lampadaires destinés au lotissement!

43. Tu parles... Le 23/08/2009 à 20:20

si la gestion de la tornade est un exemple national, je plains les autres car qu'est-ce que ça doit être !!!!!

44. Nous les copains.... Le 24/08/2009 à 08:43

Tiens le maire est rentré en grâce ! Même après les photos montages de notre artiste ! A moins que ce ne soit en raison de cette photoclonage... un vrai artiste dans le genre.

45. Tiens, tiens.. Le 24/08/2009 à 14:15

Mr le maire a une entreprise de travaux publics ? Depuis quand ? Et quelle assurance pour ces travaux ???????

46. Webmaster....Non pas en grâce mais cordial.... Le 24/08/2009 à 17:20

Mon précédent commentaire avait pour seul but une comparaison avec le maire qui accepte toujours de me rencontrer malgré la divergence de nos opinions, comparé à une certaine personne que je ne citerai pas pour le plaisir de son égo.
C'est vrai qu'il a dû prendre plaisir à découvrir notre photoclonage...
Non pas de dévotion pour moi le concernant, mais simplement un savoir vivre entre personnes du même quartier.

47. Pourtant... Le 27/08/2009 à 09:52

<http://lagazetteaupaysdejehanne.e-monsite.com/rubrique,gais-lurons-du-vair,107744.html>

La dame est bien allée vous voir ? Vous n'êtes bien avec que lorsque ça vous sert...

48. Webmaster...Réponse au N°47 Le 27/08/2009 à 13:43

Suite à ce lien sur votre site, je devrais vous être dévoué et redevable pour une information concernant une nouvelle association sur notre commune?

C'est vraiment de la paranoïa!

Si ce lien vous déplaît, vous pouvez toujours le supprimer, vous ne m'enlèverez pas ma liberté de pensée!

Pour preuve, je trouve scandaleux de faire payer l'accès aux toilettes de la salle des Fêtes à l'occasion de votre vide grenier!

(0,20€) quelle honte et quelle image de Soulosse donnez vous!

49. Sacrée élophine ! Le 27/08/2009 à 19:53

pour sur que z'irai jamais lui demander de parler de ma pomme sur son site à notre bonne élophine!!! elle serait bien capable de me faire payer plein pot à la ligne les zamabilités qu'elle ne manquerait pas de me zeter à la gueule un zour ou l'autre..croyez pas non???

hé voui...il en est ainsi à présent sur notre cocommune, faut banquer pour pisser, et vous serez con-sidééré...

du coup ces quelques petites zentilles n ont pas forcément plu aux viziteurs et aux zexposants!!!ah vouiii ça n a pas zété la fiesta et la réussite complète pour tous, malheureusement...y avait qu à écouter un peu les tites phrazes à gauche, à droite!!! mais ze bavard, ze bavarde, et ze préfère arrêter là, sinon ze risquerais de me transformer aussi en cracheuze de venin!!!!!!!

50. N° 41 et 42 le lien a été réparé Le 28/08/2009 à 10:36

La gestion de la tornade 2007 citée et montrée en exemple national....

Je comprends maintenant pourquoi...

« Une gestion de crise exemplaire, reprise comme modèle à l'échelon national » explique le sous-préfet pour adoucir un peu le poids des responsabilités des maires « il ne faut pas hésiter à passer la main au représentant de l'Etat dans certaines circonstances ». Voilà...c'est l'Etat qui se félicite de son travail et de son organisation par les différents appuis apportés et non, notre équipe municipale citée à l'honneur!Il est vrai que sur ce point là ils n'ont pas fait grand chose...

Et pour les impopulaires pleurnicheurs voilà la réponse du Sous-Prefet.

Un autre maire s'inquiète des décisions impopulaires qu'il pourrait être amené à prendre... Bref on sent bien l'inquiétude de certains, leur surprise devant l'étendue de leurs responsabilités, qui fera dire au représentant de l'Etat « mais rien ne vous obligeait à vous présenter aux élections ! »

51. OUF !!! Le 28/08/2009 à 19:21

Ouf! merci Mr Webmaster d'avoir contribué à ce que madame Hello Fine réorganise son lien. En lisant l'article, on comprend enfin ce qu'elle voulait, simplement rendre à César ce qui lui appartient...

Ben c'est vrai, j'en connais qui ont déjà été couronnés en recevant le César du Commentaire, n'est ce pas?

52. Webmaster...ça vous donne des frissons.... Le 29/08/2009 à 10:17

Une vidéo qui date de près de 20 ans et que d'échos avec ce qui se passe ici...

"On nous demande d'accepter la mort au nom de la prospérité,pour avoir un bon niveau de vie..."

Cliquez sur la boule terre pour la visionner durée 48mn environ.

53. Joël. B. Le 29/08/2009 à 23:56

Le Webmaster à raison, y a de quoi vous donner la chaire de poule, je pense que les pros nucléaire devraient prendre le temps de regarder ce document il y a de quoi dégueuler quand on voit la connerie HUMAINE, La nature est si belle, j'ai eu l'occasion de voir des documentaires, et je peux vous dire que parmi tout les êtres vivant sur cette planète, le plus grand prédateur c'est l'homme.

Mais un jour viendra ou Dame Nature reprendra ses droits avec pour but l'anéantissement de la race humaine

BON DÉBARRAS

54. Transmis par B Pouliquen.... Le 01/09/2009 à 09:54

Manif à berlin pour ceux que cela intéresserait ce samedi 5 septembre.

De même une manif est organisée à Colmar les 3 et 4 octobre prochain, un grand rassemblement européen demandant la fermeture de Fessenheim.

Un départ en car est organisé pour les Vosges par le réseau Sortir du Nucléaire. Si certains sont intéressés je peux fournir horaires de départ.

55. Transmis par C REGNIER Le 01/09/2009 à 09:58

La réunion de conseil aura lieu vendredi 4 septembre à 20h30 à la mairie.

56. Webmaster à Joël Le 01/09/2009 à 10:20

Il ne faut pas oublier que dans la race humaine,certains ont la tête sur les épaules et sont réalistes sur les dangers qui nous guettent.Notamment dans notre commune ou je rappelle que 75% de la population était contre l'enfouissement des déchets nucléaires,face aux prédateurs de notre conseil municipal....qui nous demandaient d'accepter la mort au nom de la prospérité! C'est pour cette raison que les Sentinelles,le site antifavl ont été créés! Aucune comparaison possible avec les prédateurs!

57. Webmaster....Un chef d'oeuvre d'intoxication.....! Le 01/09/2009 à 18:53

Voici un dossier de l'ANDRA intéressant à lire ! Si vous avez un peu de courage.

Belle intox ...

Nos prédateurs sont tombés à pieds joints dedans!

Quelle leçon d'écologie selon l'Andra!

58. le site s'essouffle-t-il? Le 06/09/2009 à 12:17

Plus rien à dire...

Les "Sentinelles" existent-elles toujours? Il est vrai que c'est l'époque des confitures, des bocaux de haricots... où sont passées les forces vives? Plus de commentaire?

J'en déduis que tout va bien.

BON WEEK-END A TOUS.

59. Webmaster...Je compte sur vous tous..... Le 07/09/2009 à 11:58

Rassurez vous les Sentinelles existent toujours ainsi que notre site,il est vrai qu'en ce moment pas grand chose de nouveau dans notre commune...Le site a déjà tout révélé...Les FA-VL,les bornes à incendie qui ne fonctionne pas encore à ce jour,la réunion du conseil,le budget de la nouvelle école qui sans nul doute va être dépassé donc une augmentation

d'impôts va venir....

A vous lire, vous attendez toujours que les mêmes personnes s'investissent, je voudrais vous rappeler que la qualité de vie et notre bien-être est l'affaire de tous... Pour info notre amie Chantale Régnier dont le dévouement pour l'embellissement de notre quartier de la Villion (entretien des massifs, etc...) n'est plus à démontrer, a reçu une lettre de notre maire avec photos de sa poubelle pour lui rappeler que les déchets verts (une branche de tuya laissé en évidence) ne devait pas s'y trouver! On n'apprécie pas que Chantale assiste aux réunions de conseil!

De plus samedi dernier elle est venue me trouver pour me raconter une autre affaire, vous savez qu'elle s'occupe aussi de l'église, ouverture et fermeture des portes, apport de bouquets de fleurs... et bien voici comment une Eliane Mourot réside à Barville, celle dont vous avez pu apprécier les commentaires sur un site concurrent, a agit envers elle: On lui a enlevé son bouquet, on lui interdit de s'occuper de l'église! Bien triste conception de la participation des volontaires que l'on sollicite pour la vie dans notre village, mais c'est vrai elle représente aussi comme nous l'opposition!

Question

Trouvez vous normal qu'une personne comme Eliane Mourot puisse se permettre de se conduire de la sorte simplement rapport à son statut d'employée au musée et grande amie de Jocelyne? J'attends vos commentaires et si vous êtes comme moi offusqué par ce comportement, nous allons procéder comme l'a fait la mairie pour le renvoi de son ancien employé municipal, rédiger une lettre de pétition signée par tous pour demander le renvoi de cette effrontée Eliane Mourot (ancienne salariée de l'hôpital néocastrien) de Barville qui n'a pas à se mêler de nos affaires en insultant tout le monde et ne voulant se la jouer, le poste devrait de plein droit revenir à un demandeur d'emploi de notre commune!

60. Ainsi va la vie à Soulosse ! Le 07/09/2009 à 13:40

Comme beaucoup d'entre nous, je vais de temps en temps jeter un oeil sur ce qui s'écrit sur le site principal de Dame Elophine.

Et de nombreuses fois j'ai souri, amusé que j'étais, par les commentaires plus ou moins heureux de Madame Mourot Eliane, posts émouvants, parfois pathétiques au vu du dévouement et de l'admiration proches du culte, qu'elle peut vouer à Sainte Elophine.

Las! Je dois réviser mon opinion sur cette dame, dont j'apprends avec étonnement qu'elle est de Barville,? Mais à quel titre vient elle autoriser ou interdire sur le territoire de Soulosse?

C'est ainsi que l'on peut s'apercevoir qu'en terme d'adoration, il y a quand même un bon nombre de coups de pied au culte qui se perdent!

Et bien Frau Mourot, comment allez vous justifier votre conduite inqualifiable vis à vis d'une personne dévouée à la propreté et l'embellissement de son quartier, telle que Madame Régnier? Vous fut elle dictée par votre supérieure hiérarchique? (tiens je croyais qu'il n'y avait que des bénévoles...) ou est ce une maladresse due au stress que vous occasionne votre fonction (quelle est elle d'ailleurs?), vous avez ici l'occasion de faire amende honorable, ne vous en privez pas surtout, et dorénavant veuillez vous abstenir de toute ingérence dans la vie de cette commune qui n'est pas la vôtre.

Vous vous trompez de combat, nul n'a besoin de subir en plus vos étranges velléités.

61. Mourot bis Le 07/09/2009 à 15:38

Oui, de quoi vient-elle se mêler ? En plus elle ne doit pas être trop fatiguée par les visiteurs du musée (la fréquentation avoisine celle du désert de Gobi !) Donc forcément il faut bien qu'elle s'occupe et quand elle ne sait pas quoi faire, elle emm.. les autres, notamment notre amie Chantal. Soit dit en passant si tout le monde s'occupait aussi bien d'environnement que Chantal, le village serait le plus beau de France ! Alors, Mme Mourot, allez vous occuper de Barville et foutez-nous la paix !!!!

62. c.regnier Le 07/09/2009 à 15:43

Moi, je ne voulais que du bien pour le village, mais je m'aperçois que la bêtise et la cupidité font bon ménage, pourtant il ne faudrait pas grand chose pour rendre notre village sympathique, beaucoup de personnes ne demandent qu'à aider, mais SVP cessez ces mesquineries et vos tons méprisants !! Pour l'instant je prends du recul par rapport à ces histoires de concierges (c'est une expression je n'ai rien contre les braves et travailleuses concierges). Maintenant un seul mot "foutez moi la PAIX ? merci

63. eliane mourot Le 07/09/2009 à 17:19

Elle semble, si on en juge le site d'elophine, avoir un avis sur tout ce qui se passe dans la commune ! Je pense que depuis qu'on a parlé d'elle dans Vosges matin (en locale Neufchateau), elle se prend pour une vedette. Alors de grâce mme mourot, votre avis sur notre commune ne nous intéresse pas ou alors pour des critiques constructives, mais pour descendre les autres, non !

64. françois Le 07/09/2009 à 17:36

De plus lorsque l'on casse des vases à l'église et bien on s'excuse et l'on remplace, cela commence comme ça le civisme. T'inquiète pas Chantal on est avec toi !

65. post scriptum Le 07/09/2009 à 20:12

Je précise: Quand je demande qu'on me fiche la paix, ce n'est pas destiné bien sûr à tous mes amis qui se reconnaîtront!!!

Chantal

66. Les Sentinelles Le 08/09/2009 à 00:03

Réponse au N° 58 :

Avec un peu de retard (je ne consultais pas le site) je rassure cette personne "très courageusement anonyme" que oui les Sentinelles existent toujours, mais n'écrivent des infos que lorsqu'elles sont sûres de celles-ci. Concernant les FAVL je précise que nous faisons partie de la Fédération Grand Est contre les déchets nucléaires, nous sommes donc au courant de l'actualité. Nous ne manquons pas de vous tenir informés de toute nouveauté.

Je découvre sur ce site que notre amie Chantal a eu quelques ennuis avec une certaine Mme Mourot et nous attendons d'en savoir plus. Chantal est un membre actif de l'association, de plus elle se dévoue énormément pour la commune (bien qu'une certaine personne veuille nous faire croire qu'elle est la seule à le faire !).

Nous attendons quelques éclaircissements concernant ce problème que Chantal a rencontré, mais ne comptez pas sur nous pour rester silencieux.

Bernadette Pouliquen

67. MR LE MAIRE ET LES POUBELLES... Le 08/09/2009 à 09:57

au lieu de s'occuper de la poubelle de Chantal, il ferait mieux de venir à Brancourt voir le désossage complet d'une voiture sur le domaine public... et je ne parle pas de ce qui a pu être mis avec les déchets ménagers (un gros volume !) mais trop tard, ça a été ramassé hier....

68. La méchanceté gratuite Le 08/09/2009 à 19:18

La méchanceté est un complexe d'infériorité qui intervient chez des personnes médisantes et agressives gratuitement ; se sentant "minables", elles ont besoin de rabaisser les autres pour se revaloriser à leurs propres yeux ; cela les soulage sûrement de leur médiocrité : c'est un état d'esprit primitif.

Médire, démolir, c'est digne d'un esprit très très étroit.

Pour une certaine Mme MOUROT, qui ferait mieux de s'occuper de son village, votre comportement vis-à-vis de Madame Chantal REGNIER, est "inqualifiable".

69. zorro Le 08/09/2009 à 19:28

Est ce que l'on s'occupe de ce qui se passe à Barville ? Balayez devant votre porte Mme Mourot et occupez vous de ce qui vous regarde St Elophe ne vous appartient pas. Attention ! A bon entendeur salut.

70. suite du 67 poubelle de Brancourt Le 10/09/2009 à 10:40

Vu (toujours au même endroit) pour les ordures ménagères de lundi : un pare-brise (cassé), un pare-choc et un réservoir d'essence, le tout sur la voie publique et presque sous les fenêtres d'un adjoint !!!

71. Joël. B. a Mr. le Maire. Le 11/09/2009 à 18:38

Mr. Le Maire, avant de vous occuper des poubelles des autres, de la propreté de vos voisins ainsi que de vous en prendre à toutes personnes ne partageant pas vos idées, vous feriez mieux de vous regarder dans une glace, si vous voyez ce que je veux dire !!!!! et de grâce foutez-nous la paix.

72. Webmaster - Infos Le 12/09/2009 à 10:03

Merci de tous vos posts dont certains ne seront pas mis en ligne...Je comprends votre indignation concernant le courrier de notre maire à Chantal, je suis persuadé que celui-ci a commis une indélicatesse envers notre amie qui se dévoue tant pour notre quartier. Je partage vos idées sur le fait que certains ne respectent pas les normes d'environnement en laissant leurs déchets sur la voie publique à Brancourt, mais je ne peux autoriser la délation sur le site. Il est incohérent que le premier adjoint qui habite ce quartier ne fasse rien pour ça ! Le conseil municipal aurait-il peur de représailles s'il contactait ces personnes comme il l'a fait pour Chantal ? Tout laisse à penser que sur notre commune, le conseil adopte des réactions différentes selon comment il vous considère, pourtant la loi est la même pour chacun ! En ce qui concerne Eliane Mourot, un courrier va être adressé par les Sentinelles à notre maire, pour lui signaler que celle-ci outrepassa ses fonctions de salariée du musée, en voulant trop se mêler des affaires de notre village qui encore une fois ne la regarde pas, il

ne faut pas oublier que son poste devrait revenir de plein droit a une personne demandeur d'emploi sur Soulosse.

Soutenue par Jocelyne Valentin qui ne manque pas une occasion de tirer sur l'opposition aux déchets nucléaires, en diffusant sur son site les commentaires débiles et haineux de cette Eliane!

Comme le signalait un certain post non diffusé qui se ressemble...s'assemble!